

Retour sur l'AG

Compte tenu de la crise sanitaire, un délai de 3 mois supplémentaires pour produire les comptes certifiés et tenir l'AG a été accordé par le gouvernement. AeIDF a tenté le pari de la tenir en présentiel dans le respect des mesures barrières le 26 septembre aux Alluets le Roi (78), quelques jours à peine avant que les rassemblements ne soient de nouveaux interdits. Plus de 60% des membres ont répondu présents ou se sont fait représenter.



Départ de la DG

Sandrine Delattre, notre DG a présenté sa démission fin novembre. Je tiens à la remercier pour le travail accompli depuis plus de 2 ans dans la mission de création du siège au service des établissements. Sous son impulsion et avec son énergie nous avons franchi de nombreuses étapes importantes pour l'association.

Un cabinet de recrutement a été mandaté pour trouver un nouveau DG, poste essentiel pour la conduite des opérations. **Frédéric Baboulaz** assurera le rôle de DG pendant la période intermédiaire entre le départ de Sandrine et l'arrivée de son successeur.

Je tiens également à vous redire tout mon engagement, et celui du Conseil d'Administration pour continuer à avancer dans notre projet, ainsi que celui des directeurs d'établissements et des professionnels au service des personnes accompagnées et de leurs familles." JMM

Mot du Président



La pandémie qui nous frappe est toujours là et le confinement est revenu; puis le déconfinement et l'autoconfinement, etc: Les modalités ne sont guère différentes de celles que nous avons mises en place pendant le 1^{er} confinement. La "bonne" nouvelle c'est que tous les établissements sont ouverts, les internats fonctionnent, et les écoles accueillent les élèves en situation de handicap.

Ce reconfinement et le maintien des accompagnements induisent inévitablement dans nos structures des mouvements de personnels plus importants que pendant le 1^{er} confinement. Avec comme conséquence que nous avons malheureusement compté plusieurs cas positifs, heureusement sans gravité, à la fois parmi les personnes accueillies et parmi nos professionnels. La vigilance est comme toujours de mise, c'est notre préoccupation constante.

Ce que le premier confinement a montré, c'est l'intérêt d'ajouter un accompagnement à domicile aux palettes des services en établissement. Cette dimension va perdurer et renforcer encore la qualité et la pertinence de nos services.

Nous remercions à nouveau l'engagement de nos professionnels, maintenant rompus aux gestes barrière et à l'adaptation de leur pratique au contexte COVID. La crise sanitaire a été l'occasion de souligner l'importance des "premières lignes", et les professionnels du secteur médico-social en font bien partie. Les reconnaissances notamment salariales ne sont hélas pas au rendez-vous, le secteur médico-social faisant partie des oubliés du Ségur de la santé, contrairement aux secteurs sanitaires et EPHAD. Nous participons et soutenons les demandes des fédérations nationales auxquelles nous sommes rattachés, UNAPEI et NEXEM, Autisme France et Sésame Autisme, toutes plaçant pour une revalorisation pérenne des rémunérations.

Nous saluons sincèrement l'engagement et la compréhension des familles et des aidants, qui en plus de devoir affronter les problèmes que toutes les familles connaissent, doivent aussi trouver semaine après semaine des solutions pour leur jeune atteint d'autisme. Que ce soit pour gérer les modifications d'emploi du temps avec les services, ou pour garder le jeune à domicile dans des conditions non prévues.

Enfin deux actualités heureuses :

- L'ouverture pendant l'été des studios du Foyer d'Hébergement diffus et mi-novembre de l'extension Hors les Murs du FAM Simone Veil, d'abord le Centre d'Accueil de Jour, et ensuite les nouveaux appartements d'apprentissage;
- L'ouverture mi-novembre du Petit Club au SESSAD Les Comètes, qui offre une solution adaptée de répit pour une vingtaine de jeunes sur les samedis et les petites vacances.

En cette fin d'année difficile, je me permets de rappeler et de souligner l'importance de vos adhésions et vos dons: plus que jamais nous avons besoin de votre soutien.

Bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous !

Jean-Marc Monguillet

SOMMAIRE: Mot du Président p.1 - Des Projets devenus Live p.2 - Et les prochains à l'être p.4 - Une rentrée sous contraintes p.5 - Brèves p.6 - Brèves associatives p.7 - Appel à dons 2020 p.8

ZOOM sur les Travaux

Les locaux ont fait l'objet d'une restructuration totale, et malgré les contraintes engendrées par la crise sanitaire, le projet a été mené à bien par la société DTS, maître d'oeuvre, avec l'implication d'administrateurs de l'association et de professionnels du FAM S.Veil. Le projet a été livré avec juste quelques semaines de retard par rapport au calendrier initial pour un très beau résultat.



Remerciements

Ce projet innovant aux multiples facettes a mobilisé un investissement important et n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien de nos partenaires et sponsors qu'AelDF remercie pour leur engagement à ses côtés:



Sans oublier le prêt bancaire de la Caisse d'Épargne IDF qui a complété le financement de la transaction immobilière.

Des studios en foyer d'hébergement diffus

Quel chemin parcouru pour Thomas, Ronald et bientôt Jawad !

Accueillis depuis 2018 en foyer d'hébergement dans les locaux du FAM S.Veil. et travaillant en ESAT, Thomas et Ronald attendaient avec impatience de pouvoir vivre comme les jeunes de leur âge dans un chez eux indépendant, en quasi autonomie.

Le cap a été franchi en janvier 2020

pour Thomas, suivi de Ronald, en septembre. Jawad, précédemment accueilli à l'IME Cour de Venise

devra d'abord passer par quelques mois au sein du nouveau FAM Hors Les Murs, sorte de sas d'apprentissage, pour accéder à une plus grande autonomie afin d'être apte à vivre seul en studio.

Dans le cadre de son évolution, le FAM S.Veil a obtenu du bailleur social Paris Habitat, la location de 3 studios individuels d'environ 35 m², situés rue Falguière, non loin du FAM, qui seront

rattachés au FAM Hors les Murs. Ils sont destinés à accueillir 3 adultes avec autisme capables d'accéder à une insertion sociale autonome complétant leur insertion professionnelle en milieu protégé.



Les studios ont été équipés en électroménager et aménagés avec un mobilier succinct par le FAM, pour permettre au résident de le compléter en fonction de ses goûts et avec ses affaires personnelles. Les loyers et charges restent à la charge du FAM, la participation des résidents étant déterminée en fonction de leurs ressources (AAH et autres revenus). L'entretien relève de la responsabilité de son occupant.

L'accompagnement pour la vie quotidienne, les loisirs, les démarches administratives, l'aide psychologique et médicale incombe au FAM Hors les Murs: chaque soir, un professionnel leur rend visite pour les aider à accomplir certaines tâches, constater l'état de

propreté de leur studio, suivre leur budget et leurs dépenses (une somme de 50€/semaine leur est allouée), vérifier leur liste de courses et la mise en place de leur menu, la prise régulière de leurs médicaments..., sans oublier l'organisation de leurs loisirs pendant les week-ends et congés. Et un soutien psychologique mensuel les aidera à maintenir un juste équilibre entre vie professionnelle, vie personnelle et sociale. L'équipe maintient aussi des contacts réguliers avec leur milieu professionnel et familial.

Pour maintenir le lien convivial et amical avec les autres résidents et professionnels, ces nouveaux locataires sont invités à dîner une fois par mois, par les résidents du FAM Hors les Murs et ils peuvent également utiliser les salles de sport de la structure.

Avoir un chez soi, une activité professionnelle, prendre en main et organiser sa vie en quasi autonomie en fonction de ses aptitudes et de ses intérêts, c'est le socle d'un projet personnel ancré vers la réussite. Thomas et Ronald sont déjà sur la bonne voie, et d'autres suivront, sans aucun doute, car ce projet de studios inclusifs est modulable. AelDF leur souhaite bonne chance et réussite dans leur nouvelle vie.